

République Française
Département SEINE ET MARNE
BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX

Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le 15/12/2025
ID : 077-200070779-20251210-2025_147-BF

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10/12/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
52	30	36

Vote		
A l'unanimité		
Pour : 36		
Contre : 0		
Abstention : 0		

L'an 2025, le 10 Décembre à 18:30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur POTEAU Christian, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers le 04/12/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes et publiés sur le site internet de la CCBRC le 04/12/2025.

Présents : M. POTEAU Christian, Président, Mmes : BALLABENE Sandra, BOISGONTIER Béatrice, DESNOYERS Monique, DUMENIL Stéphanie, DUTRIAUX Nathalie, HELLIAS Aline, NINERAUDES Brigitte, PASQUET Hélène, PONSARDIN Catherine, TORCOL Patricia, VIBERT Nicole, VIEIRA Patricia, MM : BARBERI Serge, BELFIORE Elio, CALVET Jean, CASEAUX Hubert, GERMAIN Jean-Luc, GROSLEVIN Gilles, JARROSSAY Gilbert (visioconférence), JEANNIN Hervé (visioconférence), LAGUES-BAGET Yves, MEDEIROS Manuel, MOTTE Patrice, POIRIER Daniel (visioconférence), PRIOUX Pierre-François, ROMAIN Emilien (visioconférence), ROSSIGNEUX Gilles, SAOUT Louis Marie, VENANZUOLA François

Absent(s) ayant donné procuration : Mme VAROQUI Geneviève à M. ROMAIN Emilien, MM : ANTHOINE Emmanuel à M. VENANZUOLA François, CAMEK Julien à M. JEANNIN Hervé, ROUSSELET Gérard à M. BELFIORE Elio, SAINT-JALMES Patrice à M. SAOUT Louis Marie, THIERIOT Jean-Louis à M. POTEAU Christian

Absent(s) : Mmes : BARRES Fabienne, GIRAUT Muriel, KUBIAK Françoise, LUCZAK Daisy, MOTHRE Béatrice, SALAZAR Joëlle, TAMATA-VARIN Marième, MM : BETTENCOURT François, CHAMPIN Gérard, CHANUSSOT Jean-Marc, GUECHATI Amin, NESTEL Gilles, RACINE Pierre, REMOND Bruno, VIGIER Mathias, WOCHENMAYER Jonathan

A été nommé(e) secrétaire de séance : M. CASEAUX Hubert

2025_147 – Décision Modificative n°2 - Budget Principal 24600

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé du Président,

Vu la délibération N°2025_37 du 11 avril 2025 approuvant le budget primitif du Budget Principal 2025,

Vu la délibération N°2025_86 du 27 mai 2025 approuvant la décision modificative n°1 du Budget Principal 2025,

Considérant la nécessité d'apporter des modifications au Budget Principal 2025,

Considérant que ces modifications, telles que listées ci-dessous, présentent une section de fonctionnement équilibrée en Dépenses – Recettes pour un montant de 39 872,75 € et une section d'investissement déséquilibrée avec un montant de 39 450,00 € en Dépenses et un montant de 18 673,53 € en Recettes.

DM n°2 BUDGET PRINCIPAL CCBRC - Exercice 2025

Chapitres	Libellé	Montant en €
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	39 450,00
23	Immobilisations en cours	0,00
040	Opération d'ordre entre sections	0,00
Total des Dépenses de la section d'investissement		39 450,00
Chapitres	Libellé	Montant en €
16	Emprunt et dettes assimilés	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
28	Amortissement	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	18 673,53
Total des Recettes de la section d'investissement		18 673,53
Chapitres	Libellé	Montant en €
011	Charges à caractère général	-23 248,00
012	Charges de personnel	0,00
014	Atténuation de produits	25 660,00
65	Autre charge de gestion courante	18 737,22
67	Charges spécifiques	50,00
68	Dotations aux Amortissements	0,00
023	Virement à la section d'investissement	18 673,53
Total des Dépenses de la section de fonctionnement		39 872,75
Chapitres	Libellé	Montant en €
70	Produits des services	0,00
73	Impôts et taxes	25 657,75
731	Impositions directes	0,00
74	Dotations et participations	14 215,00
77	Annulation de mandats sur exercice antérieur	0,00
042	Opération d'ordre entre sections	0,00
Total des Recettes de la section de fonctionnement		39 872,75

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

ADOpte la décision modificative n°2 du Budget Principal 2025 de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux, comme précisé sur la maquette budgétaire en annexe.

AUTORISE Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures.

Pour copie conforme :
Au Châtelet-en-Brie, le 11/12/2025
Le Président,
Christian POTEAU

Le Secrétaire de séance,
M. CASEAUX Hubert



La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif compétent ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux, étant précisé que celle-ci dispose d'un délai de 2 mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet conformément à l'article L.231-4 du code des relations entre le public et l'administration. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois. La saisine du Tribunal Administratif peut s'effectuer par voie dématérialisée par l'application Télerecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 15/12/2025

Reçu en préfecture le 15/12/2025

Publié le 15/12/2025

ID : 077-200070779-20251210-2025_147-BF

